



Rapport social unique

Synthèse des données « RSU » 2020 et 2021

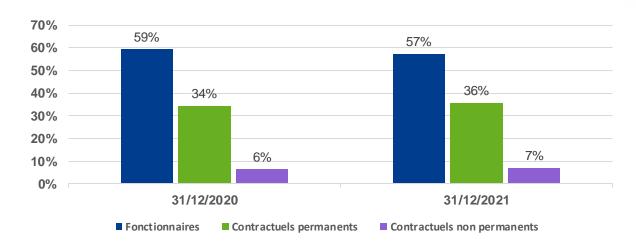


Répartition des effectifs

Répartition globale des effectifs en nombre	31/12/2020	31/12/2021
Fonctionnaires	630	610
Contractuels permanents	366	381
Contractuels non permanents	68	75
Nombre total d'agents employés par l'établissement	1064	1066

Caractéristiques des contractuels permanents et non permanents	31/12/2020	31/12/2021
Contractuels permanents en CDI	12%	11%
Contractuels non permanents "contrats aidés"	0%	0%
Contractuels non permanents "contrats d'apprentissage"	28%	15%
Contractuels non permanents "saisonniers ou occasionnels"	37%	28%

Répartition globale des effectifs en %



- → 4 agents sur emploi fonctionnel au 31/12/2020.
- 6 agents sur emploi fonctionnel au 31/12/2021.

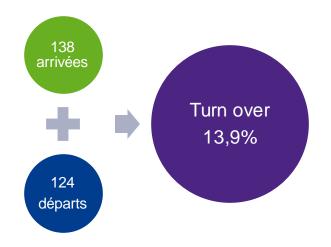
Mouvements des agents permanents

Evolution de l'effectif physique de 2019 à 2021

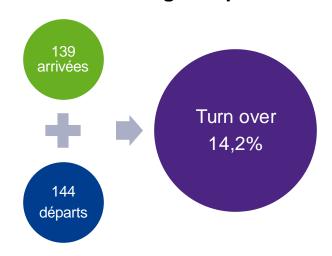


- > Entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020 l'effectif « fonctionnaires » a baissé de 5%. L'effectif « contractuels » a augmenté de 30%.
- ➤ Entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021 l'effectif « fonctionnaires » a baissé de 3,17%. L'effectif « contractuels » a augmenté de 4,09 %.

Mouvements des agents permanents en 2020



Mouvements des agents permanents en 2021



Mouvements des agents permanents

Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

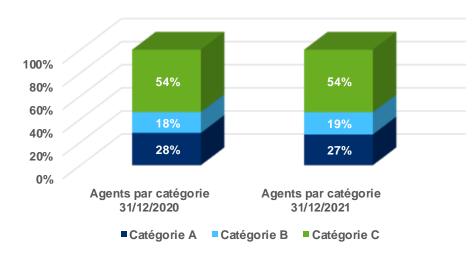
Modes d'arrivée	2020	2021
Arrivées de contractuels	69%	62%
Remplacements (contractuels)	2%	16%
Voie de mutation	22%	14%
Voie de détachement	6%	3%
Réintégration et retour	2%	3%

Principales causes de départ d'agents permanents

Causes de départ	2020	2021
Démission	22%	28%
Fin de contrats remplaçants	26%	24%
Mutation	16%	18%
Départ à la retraite	14%	15%
Mise en disponibilité	-	5%
Détachement	6%	-
Rupture conventionnelle	-	-

Caractéristiques des agents permanents

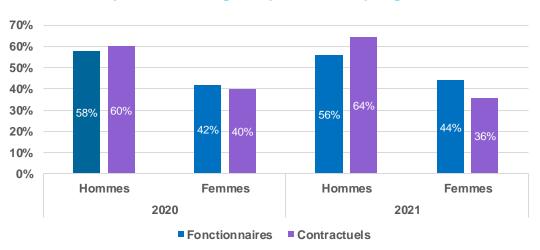
Répartition des agents permanents par catégorie



Principaux cadres d'emploi des agents permanents



Répartition des agents permanents par genre et statut



Répartition des agents permanents par filière

	31/12/2020			31/12/2021		
Filière	Titulaires	Contractuels	Tous	Titulaires	Contractuels	Tous
Administrative	34%	38%	36%	35%	35%	35%
Technique	53%	50%	52%	51%	52%	52%
Culturelle	11%	7%	9%	11%	7%	10%
Sportive	2%	5%	3%	2%	5%	3%
Médico-sociale	-	-	-	-	-	-
Police	-	-	-	-	-	-
Incendie	-	-	-	-	-	-
Animation	-	-	-	-	-	-
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Temps de travail des agents permanents

Statut et temps de travail	31/12/2020	31/12/2021	
Titulaires à temps complet	98%	97%	
Titulaires à temps non complet	2%	3%	
Contractuels à temps complet	96%	95%	
Contractuels à temps non complet	4%	5%	

Statut et temps de travail	31/12/2020	31/12/2021
Titulaires à temps complet	98%	97%
Titulaires à temps non complet	2%	3%
Contractuels à temps complet	96%	95%
Contractuels à temps non complet	4%	5%

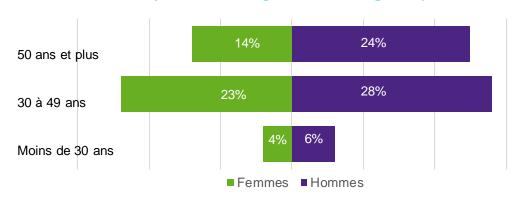
- > En 2020, il concerne 22% des fonctionnaires et 40% des agents contractuels de la filière.
- > En 2021, il concerne 25% des fonctionnaires et 54% des agents contractuels de la filière.

Statut et temps de travail 31/12/2020 31/12/2021 Titulaires à temps plein 94% 95% Titulaires à temps partiel 5% 6% Contractuels à temps plein 96% 97% Contractuels à temps partiel 4% 3%

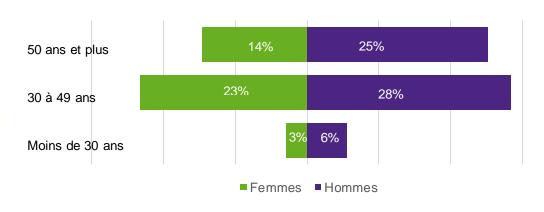
- ➤ 1 % des hommes à temps partiel en 2020 et 2021.
- 10% des femmes à temps partiel en 2020 et 2021.

Pyramides des âges

Pyramide des âges 2020 des agents permanents



Pyramide des âges 2021 des agents permanents



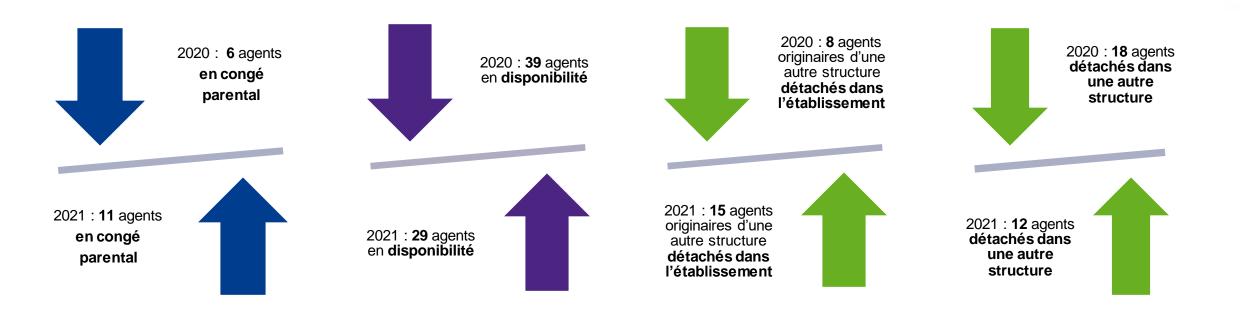
Age moyen des agents permanents en 2020 et 2021

Age moyen des agents permanents	2020	2021
Fonctionnaires	48,63 ans	49,04 ans
Contractuels permanents	40,48 ans	40,49 ans
Ensemble des permanents	45,64 ans	45,75 ans

Age moyen des agents non permanents en 2020 et 2021

Age moyen des agents non permanents	2020	2021	
Contractuels non permanents	32,79 ans	35,17 ans	

Positions particulières



Evolution professionnelle

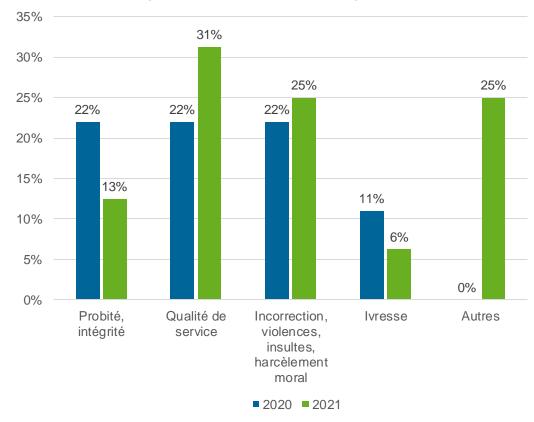
Exercices	2020	2021	Tendance
Avancements d'échelon	278	263	Я
Promotions internes au choix	23	13	Я
Fonctionnaires lauréats (concours ou examen prof.)	3	1	Я
Contractuels nommés stagiaires	11	6	Я

En 2020 et 2021, aucun agent n'a bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle.

Sanctions disciplinaires

Sanctions prononcées par statut	2020	2021
Sanctions prononcées concernant les fonctionnaires	16	12
dont sanctions 1er groupe	16	12
dont sanctions 2ème, 3ème, 4ème groupe	o	O
Sanctions prononcées concernant les fonctionnaires stagiaires	1	0
Sanctions prononcées concernant les agents contractuels	2	4
Total	19	16

Principaux motifs des sanctions prononcées



Budget et rémunérations

Charges de personnel et budget de fonctionnement

Exercice	2020	2021
Budget de fonctionnement	282 300 593€	285 055 885€
Charges de personnel	50 708 101€	50 440 753€
Part des charges de personnel dans le budget	17,96%	17,70%

Rémunérations annuelles brutes – emplois permanents

Exercice	2020	2021
Rémunérations annuelles brutes - emplois permanents	31 367 522€	32 354 360 €
dont primes et indemnités	6 565 022 €	7 210 019 €
dont heures supplémentaires et complémentaires	219 153 €	268 923 €
dont nouvelle bonification indiciaire	132 829 €	143 808 €
dont supplément familial de traitement	242 822 €	228 761 €
dont indemnité de résidence	463 030 €	454 903 €

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes

Exercice	2020	2021
Fonctionnaires	23%	22%
Fonctionnaire catégorie A	29%	29%
Fonctionnaire catégorie B	23%	23%
Fonctionnaire catégorie C	19%	18%
Contractuels sur emplois permanents	17%	22%
Contractuels catégorie A	20%	28%
Contractuels catégorie B	17%	24%
Contractuels catégorie C	12%	12%
Fonctionnaires et contractuels	21%	22%

- ➤ En 2020 et en 2021, des enveloppes brutes de 200 000 € ont été consacrées au CIA.
- ➤ En 2020 une enveloppe brute de **200 000 €** a été consacrée au **réajustement du régime indemnitaire**. En 2021, cette enveloppe a été portée à **519 000 €**.
- > En 2021, une enveloppe brute de **185 000 €** a été consacrée à une **campagne exceptionnelle de revalorisation salariale.**

(Montants bruts hors charges patronales)

Budget et rémunérations

Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

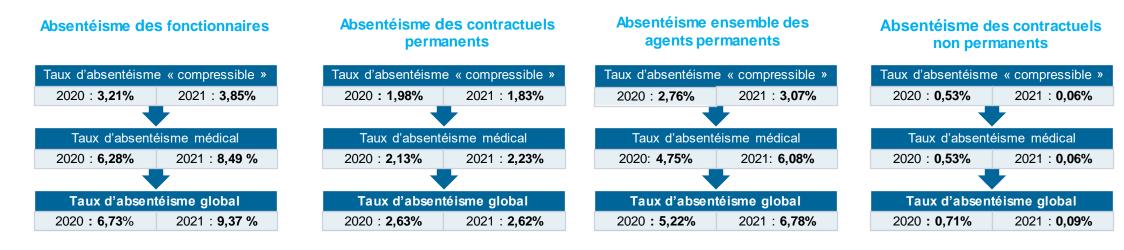
Catégorie A	2020	2021	2020	2021
Filière	Titulaire	Titulaire	Contractuel	Contractuel
Administrative	51 861€	55 852 €	39 424 €	42 355 €
Technique	54 035 €	54 626 €	45 686 €	47 574 €
Culturelle	39 936 €	40 096 €	31 723 €	34 479 €
Sportive	-	-	-	-
Animation	-	-	-	-
Police	-	-	-	-
Incendie	-	-	-	-
Médico-sociale	-	-	-	-
Toutes filières	49 686 €	51 482 €	40 758 €	43 418 €

Catégorie B	2020	2021	2020	2021
Filière	Titulaire	Titulaire	Contractuel	Contractuel
Administrative	35 097 €	34 751 €	33 934 €	32 149 €
Technique	35 547 €	36 681 €	26 107 €	30 834 €
Culturelle	29 153 €	30 059 €	18 921 €	20 939 €
Sportive	37 891 €	39 542 €	28 971 €	32 295 €
Animation	S	S	-	-
Police	-	-	-	-
Incendie	-	-	-	-
Médico-sociale	-	-	-	-
Toutes filières	34 317 €	34 853 €	26 670 €	29 053 €

Catégorie C	2020	2021	2020	2021
Filière	Titulaire	Titulaire	Contractuel	Contractuel
Administrative	26 345 €	27 449 €	24 072 €	23 752 €
Technique	26 724 €	27 152 €	21 575 €	23 459 €
Culturelle	27 135 €	28 000 €	S	S
Sportive	S	S	-	-
Animation	S	S	-	-
Police	-	-	-	-
Incendie	-	-	-	-
Médico-sociale	-	-	-	-
Toutes filières	26 626 €	27 270 €	21 905 €	23 490 €

^{*}s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

Absences et accidents du travail



(Absentéisme compressible : maladies ordinaires et accidents de travail; absentéisme médical : toutes absences pour motif médical; absentéisme global : toutes absences y compris maternité, paternité et autres)

- En moyenne 31 jours d'absence pour tout motif médical par fonctionnaire en 2021 et 22,9 jours en 2020.
- En moyenne **8,2 jours d'absence pour tout motif médical par agent contractuel permanent en 2021** et 7,8 jours en 2020.
- > 44 accidents du travail déclarés en 2021 contre 43 en 2020.
- Soit 4,1 accidents du travail pour 100 agents en 2021 et 4 jours en 2020...
- En moyenne, **77 jours d'absence consécutifs par accident du travail en 2021** et 68 jours en 2020.

Prévention et risques professionnels, handicap

Prévention et risques professionnels

2020 : 5 assistants de prévention désignés dans l'établissement.

→ 32 jours de formation liés à la prévention (habilitations et formations obligatoires).

→ Coût total des formations : 8 186 €

→ Coût par jour de formation : 256 €

→ Dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail : 300 564 €.

2021 : 5 assistants de prévention désignés dans l'établissement.

- → 52 jours de formation liés à la prévention (habilitations et formations obligatoires).
- → Coût total des formations : 5 184 €
- → Coût par jour de formation : 100 €
- → Dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail : 248 560 €.

L'établissement dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels.

Handicap

2020 : 71 travailleurs handicapés sur emplois permanents.

- → 86% sont fonctionnaires.
- → 83% sont en catégories C.
- → 370 085 € de dépenses en matière de handicap

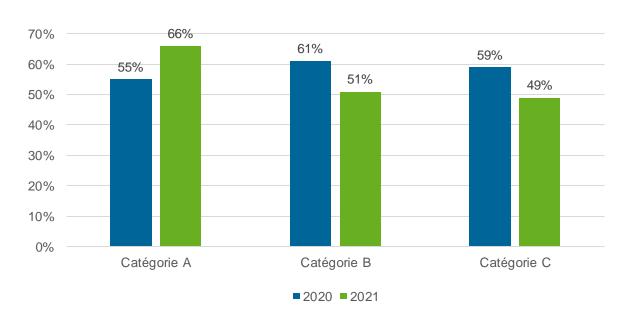
2021 : 66 travailleurs handicapés sur emplois permanents.

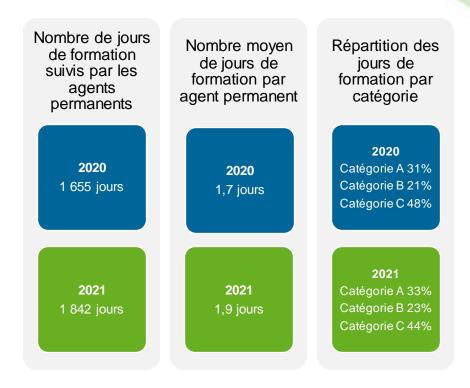
- → 88% sont fonctionnaires.
- → 82% sont en catégories C.
- → 220 938 € de dépenses en matière de handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents ETP sont soumises à l'obligation d'emploi de 6% des effectifs,

Formation

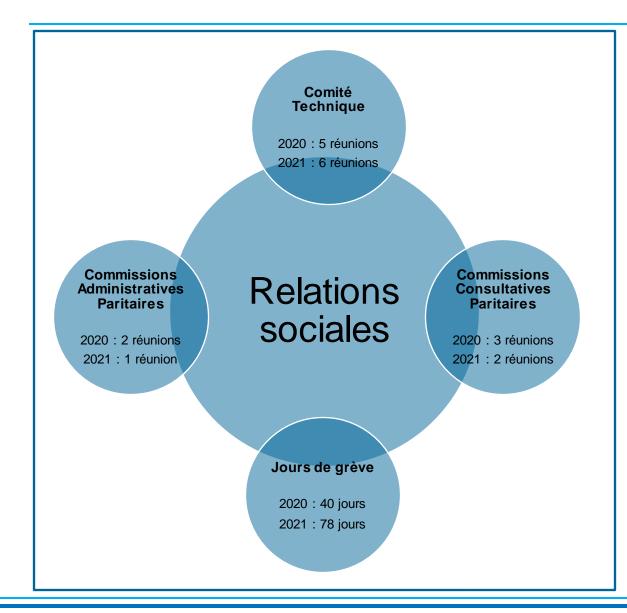
Pourcentage d'agents permanents par catégorie ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2020 et en 2021





- > En 2021, 52,1% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour et 56% en 2020.
- > 532 060 € ont été consacrés à la formation en 2021 (CNFPT 47%) et 636 972 € en 2020 (CNFPT 32%)

Relation, protection et action sociales



Protection sociale

Montants des participations complémentaire santé et prévoyance versées par l'établissement :

Montants annuels	2020	2021
Participation complémentaire santé	18 200 €	46 312 €
Participation contrats de prévoyance	14 208 €	16 614 €
Montant global des participations	32 408 €	62 926 €
Montant moyen complémentaire santé par bénéficiaire	80€	165€
Montant moyen prévoyance par bénéficiaire	88€	98€

Action sociale 2020-2021

- L'établissement cotise auprès d'un comité d'œuvres sociales « CNAS » (ex : chèques vacances).
- L'établissement a mis en place des prestations sociales servies directement aux agents (ex : titres restaurant).